




www.cpalachine.ca

@: [cpalachine@hotmail.ca](mailto:cpalachine@hotmail.ca)

: (514) 660-6394

## Inscription Automne & Hiver 2015-2016 Juvénile Sélect

### Information du patineur(se)

Prénom

Adresse

Nom de famille

Ville:

Code postal:

Date de naissance : # Ass.Maladie.:

Dernier niveau de  
patinage réussi:

### Information des parents

Nom de la mère:

Nom du père:

No. téléphone principal

No. téléphone (autre si applicable)

Adresse courriel principal:

Adresse courriel (autre si applicable)

→ **La saison commence jeudi, le 10 septembre 2015**

**Veillez spécifier si votre enfant en sera à sa :**

1ère année de Juvénile Sélect

2e année de Juvénile Sélect

**Incluant cette année**

# Frais

## 2 cours par semaine de Patinage Plus - 425\$

### Juvenile Sélect

Frais annuels pour NON résidents sur l'île de Montréal \$50

Cocher si vous n'êtes PAS résidents de l'île de Montréal  
Sera vérifié par le comité

Rabais pour frère et sœur : \$20 pour 2 enfants (ou plus)

\*\*\* 1 rabais par famille \*\*\*

Montant total pour l'inscription :

### Rabais de 20\$ si payé en entier avant le 15 juillet 2015

CHÈQUE DATÉ DU 15 septembre 2015 OU 2 CHÈQUES

(15 septembre et 15 octobre 2015)

Le chèque doit être au nom de :

**CPA Lachine**

Ce chèque doit être posté à l'adresse:

**289, Terrasse Louis Basile Pigeon**

**Lachine, Québec**

**H8S 4L7**

1. Chaque patineur devra participer à la levée de fond obligatoire du CPAL qui demande de vendre 10 billets d'une valeur de 5.00\$ pour un tirage qui aura lieu le 19 décembre 2015. Les patineurs n'ayant pas vendu leurs 10 billets devront déboursier la somme de 50\$.
2. DES FRAIS DE \$60 NON REMBOURSABLES (PATINAGE CANADA ET FRAIS D'ADMINISTRATION) POUR TOUTE ANNULATION AVANT LE 10 OCTOBRE 2015
3. AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA ÉMIS APRÈS LE 10 OCTOBRE 2015 À L'EXCEPTION DE RAISONS MÉDICALES (Des frais d'administration de 60\$ seront perçus)
4. DES FRAIS DE \$25 SERONT DEMANDÉS POUR LES CHÈQUES SANS PROVISION.
5. COURS ANNULÉS LES :
  - a. 20 décembre 2015 AU 3 janvier 2016 (TEMPS DES FÊTES)
  - b. 28 février au 6 mars 2016 (SEMAINE DE RELÂCHE)
  - c. La saison régulière se termine samedi, le 27 février 2016. À partir du 7 mars, les pratiques débiteront en vue du spectacle à raison d'une fois semaine selon un nouvel horaire
6. LE CLUB SE RÉSERVE LE DROIT DE LIMITER LES INSCRIPTIONS ET DE MODIFIER, VOIR ANNULER LES SÉANCES.
7. AUCUN RATTRAPAGE POUR UN COURS RATÉ, L'ENFANT NE PEUT SE PRÉSENTER À UN AUTRE GROUPE .
8. LE CPA LACHINE SE RÉSERVE LE DROIT DE PRENDRE DES PHOTOS DURANT LES SÉANCES ET DE LES UTILISER À DES FINS PROMOTIONNELLES SUR SON SITE INTERNET OU AILLEURS.
9. Tous les participants n'ayant pas réussi leur écusson 5 doivent porter un casque protecteur approuvé par le C.S.A. (type hockey recommandé).
10. LE CPA LACHINE NE PEUT ÊTRE TENU RESPONSABLE POUR UN DOMMAGE, UNE BLESSURE OU UNE PERTE SUBIS PAR UN PATINEUR EN PARTICIPANT AU PROGRAMME PATINAGE PLUS.

**PAR MA SIGNATURE, JE CONFIRME AVOIR LU ET PRIS CONNAISSANCE DES CONDITIONS MENTIONNÉES CI-DESSUS.:**

**Nom du patineur(se):**

**Nom du parent ou tuteur :**

**Signature :**

\_\_\_\_\_